

Admissions 2025:

Séance d'information - 9 octobre 2024

**Maîtrise universitaire disciplinaire (MASE 1)
et bi-disciplinaire (MASE 2) en enseignement
secondaire I et II & le
Certificat de spécialisation en didactique
d'une discipline supplémentaire
d'enseignement (CSDS)**

Salle MR280 Uni Mail

Contenu de la séance:

- Présentation de l'IUFE
- La FORENSEC
- Conditions et procédure d'admissions 2025-2026
 - Avant de s'inscrire
 - Inscriptions
 - Processus de sélection : calendrier, exigences et stages
- Informations pratiques
- Contacts
- Questions

L'IUFE est un institut interfacultaire qui:

- a été inauguré en 2010 (loi GC votée en 2009 – remplace l'IFMES);
- allie recherche, réflexion et pratique;
- respecte les normes de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) nécessaires à la reconnaissance des titres;
- regroupe toutes les formations des enseignant-e-s:
 - Enseignement primaire (FEP)
 - Enseignement spécialisé (MESP)
 - Enseignement secondaire (FORENSEC)
 - Formation continue des enseignants (FC) dont la FORDIF

Formation en enseignement secondaire

MASE disciplinaire (MASE 1)

1 discipline
2 ans de formation
1 stage par année
94 ECTS

<https://www.unige.ch/iufe/formations1/forensec/presentation/presentation/mase-1/>

La formation s'organise autour de:

- ✓ Cours de didactique de la discipline de formation (10 ECTS)
- ✓ Cours en sciences de l'éducation (36 ECTS)
- ✓ Dimensions pratiques (atelier de didactique et un stage par année de formation (48 ECTS))

MASE bi-disciplinaire (MASE 2)

2 disciplines
2 ans de formation
2 stages par année (1 stage par discipline)
116 ECTS

<https://www.unige.ch/iufe/formations1/forensec/presentation/presentation/mase-2/>

← Consulter le programme des cours (mise à jour au 31 juillet de l'année précédant l'entrée en formation):
<https://pgc.unige.ch/main/study-plans>

→ *Un diplôme d'enseignement combiné secondaire I et II*

Formation en enseignement secondaire

CSDS

Après une MASE ou un titre jugé équivalent

1 discipline supplémentaire

1 année de formation (taux d'occupation 50%)

1 stage en responsabilité (principal ordre d'enseignement) et 1 stage en responsabilité partagée ou en responsabilité (dans l'autre ordre ou *filière d'enseignement)

30 ECTS

*Pour les disciplines enseignées uniquement au secondaire II

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/presentation/presentation/csds/>

La formation s'organise autour de:

- Cours de didactique (10 ETCS)
- Dimensions pratiques (comprenant un atelier de didactique et deux stages) (20 ETCS)

Conditions et procédure d'admissions 2025-2026

Les disciplines ouvertes aux formations en MASE et CSDS pour la rentrée 2024:

allemand • anglais • arts visuels • biologie • éducation physique • français • français langue étrangère/seconde • géographie • histoire • informatique • mathématiques • musique • physique • psychologie • sociologie

Processus de sélection : exigences pour la MASE

Art. 20 du règlement Forensec: Admissions

Pour être admis en MASE, les candidat-e-s doivent à la fois:

- Remplir les conditions générales d'immatriculation de l'UNIGE: Ne pas avoir subi d'échec définitif ou avoir été éliminé-e-s d'une formation similaire dans une autre HEP ou institution équivalente, au cours des 5 ans qui précèdent;
- Remplir les pré-requis académiques:
 - MASE 1: <https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/inscriptions/admissions-2025-2026/prerequis-academiques-mase-disciplinaire-mase1/>
 - MASE 2: <https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/inscriptions/admissions-2025-2026/prerequis-academiques-mase-bi-disciplinaire-mase-2/>
 - Obtenir, pour la première discipline de formation, une place de stage de 160h dans l'enseignement public ou privé genevois; pour la 2^{ème} discipline 64h.

À fournir
une fois
l'admission
formalisée..



Fournir un extrait spécial de casier judiciaire en août 2025.

Titulaire d'un MA dans une discipline enseignable

Avoir obtenu 120 ECTS dans la discipline de formation (BA et MA répartis indifféremment)

MASE 2 pour la 2^{ème} discipline: avoir obtenu 90 ECTS dans la discipline de formation (BA et MA répartis indifféremment)

Au plus tard le 1^{er} juillet 2025

EXIGENCES POUR LE CSDS

- **Pré-requis académiques pour être admis-e en formation:**
 - Avoir obtenu un Master dans la discipline enseignable ou un titre jugé équivalent;
 - Être en possession de 90 ECTS (BA et MA répartis indifféremment) dans la discipline de formation
- Remplir les conditions générales d'immatriculation de l'UNIGE
- Disposer d'un stage de 64 heures (SR) dans la discipline de formation au sein des écoles secondaires publiques genevoises. Il incombe à l'étudiant-e de trouver ce stage (2h à 4h hebdomadaires).
- N'avoir pas subi d'échec définitif ou été éliminé-e d'une formation similaire dans une autre HEP ou institution assimilée au cours des 5 ans qui précèdent l'entrée en formation.

LES STAGES pour les CSDS

- **Le candidat-e trouve ses stages lui-même**
- Les stages se déroulent dans les établissements publics et privés du secondaire I (CO) et II (écoles de maturité)
- La formation comporte un stage de 64 périodes en responsabilité dans un ordre d'enseignement ainsi qu'un stage de 64 périodes en responsabilité partagée ou responsabilité dans l'autre ordre ou filière d'enseignement.

→ [Règlement Forensec, article 40](#)

Conditions et procédure d'admissions 2024-2025

AVANT DE S'INSCRIRE

Lire:

MASE & CSDS →

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/inscriptions/admissions-2025-2026/>

Délais d'inscription: dès le 1 octobre 12h au 4 novembre 15h 2024

Une seule inscription est autorisée :

Soit pour une place de stage attribuée par le DIP;

Soit pour une place de stage attribuée par une école privée.

Aucune inscription
hors délai ne sera
prise en compte

Conditions et procédure d'admissions 2025-2026

INSCRIPTIONS

Lien pour l'inscription: les inscriptions se déroulent sur le site des immatriculations

MASE & CSDS:

<https://www.unige.ch/immatriculations/>


Les
dossiers
incomplets
ne seront
pas traités

Outre les documents à fournir au service des immatriculations, le dossier se constitue de:

- La copie de tous les diplômes, les relevés de notes, le plan d'études et le descriptif détaillé des enseignements en lien avec la/les disciplines de formation et validés par des ECTS;
- CV et lettre de motivation;
- Si les pièces du dossier ne sont pas en français, anglais, italien ou allemand, une traduction est requise.

Conditions et procédure d'admissions 2025-2026

MASE

 Créer

Type de formation *

Formation de base (ex. Bachelor, Master...) ▾

Niveau de la formation postulée *

Master / Maîtrise universitaire ▾

Faculté, Institut, Centre, Ecole *

Institut universitaire de formation pour l'enseignement ▾

Dénomination de la formation postulée *

Maîtrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (Septembre 2025) ▾

NB : Seules les formations ouvertes à candidature et pour lesquelles vous n'avez pas déjà postulé sont visibles. Si aucune formation n'est proposée dans "dénomination de la formation postulée", veuillez vérifier les dates d'ouverture sur le site internet de la formation recherchée ou dans les [conditions d'inscription](#) à l'UNIGE.

Envoyer

Conditions et procédure d'admissions 2025-2026

CSDS

Créer x

Type de formation *

Formation approfondie

Niveau de la formation postulée *

Certificat de spécialisation

Faculté, Institut, Centre, Ecole *

Institut universitaire de formation pour l'enseignement

Dénomination de la formation postulée *

Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement (Septembr

NB : Seules les formations ouvertes à candidature et pour lesquelles vous n'avez pas déjà postulé sont visibles. Si aucune formation n'est proposée dans "dénomination de la formation postulée", veuillez vérifier les dates d'ouverture sur le site internet de la formation recherchée ou dans les [conditions d'inscription](#) à l'UNIGE.

Envoyer

Processus de sélection : calendrier

Du 7 novembre 2024 à début février 2025

Délais d'inscription	Du 1 octobre au 4 novembre 15h
Traitement des dossiers pour admissibilité académique	Du 7 novembre 2024 à début février 2025
Email informatif sur l'admissibilité académique	Début février 2025
Transmission des dossiers au DIP pour attribution des stages	De février à juin 2025
Dernier délai pour attester la fin du Master/Complément d'études nécessaire à l'entrée en formation	1 ^{er} juillet 2025
Décisions d'admission et non-admission à la FORENSEC pour la rentrée académique 2025	À partir du 15 juillet 2025

La confirmation de réussite doit être transmise sur la plateforme qui gère le dossier de candidature

Processus de sélection DIP : stages

Pour être admis-e en MASE disciplinaire ou bi-disciplinaire, il est exigé d'avoir obtenu une place de stage dans la/les discipline-s de formation.

LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE du 17 septembre 2015

Art. 133, Stages en responsabilité dans l'enseignement secondaire et tertiaire B

1. Le nombre de places de stage et leur attribution sont déterminés par le département (DIP);
2. Les stages, en particulier les stages en responsabilité rémunérés, doivent avoir lieu dans l'enseignement public et répondre aux exigences de formation fixées par l'institution du degré tertiaire A chargée de la formation des enseignants et le département. La formation des étudiants doit permettre une forte articulation entre connaissances théoriques et expériences pratiques.

→ Directive «Attribution des stages Forensec par le DIP»:
<https://www.ge.ch/document/directive-attribution-stages-forensec-dip>

L'attribution des places de stage est indiquée directement aux candidatures par le DIP (en juin 2025).

L'admission à la Forensec se fait qu'à partir du 15 juillet 2025

Informations pratiques

FAQ

Programme des cours – onglet « plan d'études »

Le guide de l'étudiant-e



GUIDE DE L'ÉTUDIANT-E | INFORMATIONS UTILES



OBJECTIFS DE LA FORMATION

FORMATIONS PROPOSÉES

STAGES

DISCIPLINES EN FORMATION ROMANDE

INSCRIPTIONS AUX COURS EN LIGNE ET EXAMENS

EQUIVALENCES ACADEMIQUES ET VAE

INTRANET DES ÉTUDIANT-ES

FORMULAIRES

INFORMATIONS SUR LES ABSENCES

Contacts

Conseillère académique: Delphine Eggel

conseil-forensec@unige.ch

Permanences sans rendez-vous:

En présentiel les mercredis et les vendredis de 12h à 13h, Bureau 115, PM, 1^{er} étage

Responsable des stages Forensec: Simon Toulou

Responsable-stages-forensec@unige.ch

Permanences:

Sans rendez-vous: lundi 10h30-12h30 & 13h30-16h00

Sur rendez-vous: mercredi 09h30-13h00 & 14h00-15h30

Secrétariat des étudiant-e-s Forensec

forensec@unige.ch

Maya Bürcher

Questions